

**Communiqué de presse**

Berne, le 28 novembre 2021

Après le oui à la loi Covid-19: l'usam exige une politique fondée sur les faits

L'Union suisse des arts et métiers salue la décision du peuple souverain d'accepter la loi Covid-19. Avec cette décision, le Conseil fédéral conserve la base légale nécessaire pour les mesures qu'il a déjà prises. Elle est toutefois limitée dans le temps et le gouvernement continue d'être appelé à mener une politique mesurée et fondée sur les faits. L'usam regrette le oui à l'initiative sur les soins infirmiers et demande, là aussi, de faire preuve de discernement dans la mise en œuvre.

En vertu de la loi sur les épidémies, le Conseil fédéral dispose de toute façon des compétences définies dans la loi Covid-19. La loi Covid-19 limite quelque peu ces pouvoirs, donne un rôle contraignant au Parlement et aux cantons et fixe des principes sur la manière dont le Conseil fédéral doit gérer la pandémie. Dans la loi Covid est également inscrite la logique importante de la protection ciblée, c'est-à-dire les concepts de protection, le traçage des contacts, les tests et la vaccination. Ces raisons ont poussé la Chambre des arts et métiers, le parlement de l'usam, à dire oui. Le Conseil fédéral est maintenant appelé à mener, pendant la période de validité de la loi, une politique fondée sur les faits qui tienne compte de manière équilibrée des intérêts de la société et de l'économie.

L'acceptation de l'initiative sur les soins infirmiers a pour conséquence qu'une loi d'application doit d'abord être élaborée. La plus grande association faîtière de l'économie suisse demande une mise en œuvre mesurée et le renoncement à des réglementations inutiles du marché du travail. L'accent doit être mis sur la formation du personnel soignant, dans l'esprit du contre-projet.

Renseignements complémentaires**Fabio Regazzi**, président, portable 079 253 12 74**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8 % des entreprises de notre pays. L'usam s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.